



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 42352

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des médecins retraités qui envisagent d'effectuer des remplacements en médecine générale afin de pourvoir aux difficultés des médecins qui souhaitent partir en congés dans les zones de désertifications. En effet, nombre de médecins généralistes retraités sont très favorables à cette mesure de remplacement mais renouvellent rarement l'expérience en raison des difficultés qu'ils rencontrent avec la caisse de retraite des médecins lors de ces remplacements. Il lui demande donc s'il ne serait pas possible que ces périodes de remplacement pour un médecin retraité n'imposent pas de déclarations à la CARMF et de procédures administratives disproportionnées par rapport à l'activité de ces médecins remplaçants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42352

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11718

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)